

ACTION URGENTE

EXIGEZ LA LIBÉRATION D'UNE AVOCATE SPÉCIALISTE DES DROITS HUMAINS

L'avocate iranienne spécialiste des droits humains Nasrin Sotoudeh a été arrêtée le 4 septembre. Des perquisitions avaient été menées à son domicile et à son bureau le 28 août et elle avait été convoquée au tribunal. Elle est actuellement détenue au secret à la prison d'Evin, à Téhéran. Amnesty International considère que cette femme est une prisonnière d'opinion. Elle risque de subir des actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

Nasrin Sotoudeh a défendu de nombreux défenseurs des droits humains et militants politiques, ainsi que des mineurs délinquants condamnés à mort. Elle s'est exprimée publiquement au sujet de manquements à l'état de droit et de défaillances dans l'administration de la justice au cours de procédures judiciaires contre ses clients. Elle défend notamment Shirin Ebadi, lauréate du prix Nobel de la paix, qui fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires. Au cours des derniers mois, Nasrin Sotoudeh a été avertie qu'elle risquait de subir des représailles si elle continuait à plaider pour ses clients. Son mari, Reza Khandan, a également reçu des menaces indiquant que s'il n'empêchait pas sa femme de défendre Shirin Ebadi, elle risquait d'être arrêtée.

À la connaissance d'Amnesty International, Nasrin Sotoudeh ne semble pas avoir été officiellement inculpée, mais sa convocation au tribunal indiquait notamment qu'elle était soupçonnée de « propagande contre le régime » et de « rassemblement et collusion dans l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale ». Elle n'a pas encore été autorisée à consulter un avocat. Elle n'a pas non plus encore pu voir sa famille, mais il semble qu'elle ait pu téléphoner brièvement à ses proches le 8 septembre. Elle a deux enfants, âgés de 10 et trois ans.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- faites part de votre préoccupation face à l'arrestation de Nasrin Sotoudeh, et demandez instamment sa libération immédiate et inconditionnelle car cette femme est une prisonnière d'opinion, détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association, notamment à travers son travail d'avocate ;
- appelez les autorités iraniennes à veiller à ce que cette femme soit protégée contre la torture et tout autre mauvais traitement pendant sa détention, et à ce qu'elle puisse immédiatement contacter sa famille et consulter son avocat ;
- rappelez-leur que les Principes de base des Nations unies relatifs au rôle du barreau disposent non seulement que les avocats doivent pouvoir s'acquitter de leurs fonctions professionnelles « sans entrave, intimidation, harcèlement ni ingérence indue », mais reconnaissent aussi expressément qu'ils doivent jouir de la liberté d'expression, et en particulier qu'ils « ont le droit de prendre part à des discussions publiques portant sur le droit, l'administration de la justice et la promotion et la protection des droits de l'homme ».

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 OCTOBRE 2010 À :

Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street – End of Shahid
Keshvar Doust Street, Tehran, République
islamique d'Iran

Courriel : info_leader@leader.ir

via son site Internet :

<http://www.leader.ir/langs/fr/index.php?p=le>
[ter](#) (en français)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Votre
excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Sadegh Larijani
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh (Office
of the Head of the Judiciary)
Pasteur St., Vali Asr Avenue, south of
Serah-e Jomhuri
Tehran 1316814737

République islamique d'Iran

Courriel : [via son site Internet :](mailto:via son site Internet)

<http://www.dadiran.ir/tabid/75/Default.aspx>
(1er champ comportant une étoile :
prénom ; 2e champ : nom de famille ; 3e :
adresse électronique)

Formule d'appel : *Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,*

Copies à :

Chef du Comité des droits de l'homme au
sein du pouvoir judiciaire :

His Excellency Mohammad Javad Larijani
Bureau of International Affairs, Office of the
Head of the Judiciary, Pasteur St., Vali Asr
Ave. south of Serah-e Jomhuri, Tehran
1316814737, République islamique d'Iran,
Vali Asr Ave. south of Serah-e Jomhuri,
Tehran 1316814737,

République islamique d'Iran

Courriel : bia.judi@yahoo.com

Fax : + 98 21 5 537 8827 (merci de vous
montrer persévérant)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

EXIGEZ LA LIBÉRATION D'UNE AVOCATE SPÉCIALISTE DES DROITS HUMAINS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nasrin Sotoudeh s'était vu interdire tout déplacement le 10 décembre 2008, alors qu'elle devait se rendre en Italie pour recevoir le tout premier Prix des droits de l'homme, que l'organisation Human Rights International, basée dans ce pays, décerne désormais tous les ans.

Avant son arrestation, les actifs de Nasrin Sotoudeh avaient été gelés et elle avait été convoquée au centre des impôts. Par la suite, elle a déclaré à la Campagne internationale pour les droits humains en Iran qu'elle avait vu que des dossiers pour irrégularités fiscales étaient en train d'être montés contre 30 autres avocats, dans le cadre de ce qui semble être une tentative concertée de la part des autorités pour empêcher ces avocats de continuer à travailler.

Nasrin Sotoudeh est une avocate de premier plan, la dernière en date à être arrêtée ou obligée de quitter le pays depuis l'élection présidentielle contestée de juin 2009. Mohammad Olyaeifard purge une peine d'un an d'emprisonnement pour s'être exprimé au sujet de l'exécution de l'un de ses clients, un mineur délinquant (voir *L'Iran doit libérer un avocat incarcéré pour avoir critiqué l'exécution d'un mineur délinquant*, 6 mai 2010, <http://www.amnesty.org/fr/news-and-updates/iran-urged-release-lawyer-imprisoned-criticizing-juveniles-execution-2010-05-06>). Mohammad Ali Dadkhah et Abdolfattah Soltani, des collègues de Shirin Ebadi, ont tous deux été arrêtés après l'élection (actions urgentes 160/09 et 186/09). Bien qu'ils aient tous les deux été libérés sous caution par la suite, ils font toujours l'objet de poursuites judiciaires à l'issue desquelles ils pourraient être renvoyés en prison. Shadi Sadr, qui avait été maintenue en détention pendant une semaine à la suite de l'élection présidentielle contestée de 2009, a dû quitter le pays. Mohammad Mostafaei, qui a défendu de nombreux mineurs délinquants condamnés à mort et plusieurs personnes condamnées à la lapidation, a dû fuir l'Iran en juillet, après que sa défense courageuse de Sakineh Mohammadi Ashtiani, une femme condamnée à mort par lapidation, eut contribué au tollé international provoqué par cette affaire et entraîné l'arrestation de la femme et du beau-frère de l'avocat. Un autre avocat de premier plan, Mohammad Seifzadeh, qui vit toujours en Iran, est également poursuivi en justice.

Amnesty International craint que de telles mesures ne démontrent un désir croissant de la part des autorités du pays d'empêcher les Iraniens, et plus particulièrement ceux qui sont sous le coup d'accusations liées à l'exercice pacifique de leurs droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, de bénéficier d'une représentation légale de qualité.

AU 197/10, MDE 13/087/2010, 9 septembre 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

